

CEP CICAT
2, rue Evariste Galois
67201 Eckbolsheim
Tel : 03 88 76 16 50
Fax : 03 88 77 83 75
Mail : cep@cep.asso.fr

Présidente : Dr Jeannine PINELLI
Directeur général : M. Jawad HAJJAM
Responsable déléguée : Mme Fabienne ROVIGO

Les missions du CEP CICAT :

- Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques
- Exposition et essai d'aides techniques
- Conseil en aménagement et accessibilité du logement

Centre CICAT

Les CICAT répondent à un besoin d'information et de conseil sur les aides techniques (matériel d'aide à la vie quotidienne) et sur les aménagements de l'environnement (domicile, lieu de travail...) nécessités par une situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Ils s'adressent en priorité aux personnes en situation de handicap (quel qu'en soit le type).

Les CICAT se créent en dehors de tout intérêt commercial. Ils ne dispensent pas de soins et ne disposent pas de capacité d'hospitalisation.

Exposition d'Aides Techniques

Le CEP CICAT dispose d'un espace de plus de 1000 m² où est exposé tout un éventail d'aides techniques. Le matériel est mis à disposition par diverses sociétés partenaires. Il est présenté par du personnel qualifié : ergothérapeutes et médecins de réadaptation.

Dans le cadre du CEP CICAT, l'ergothérapie a pour objectif de conduire la personne handicapée vers l'autonomie par l'utilisation d'aides techniques, humaines et/ou l'aménagement de son environnement dans le respect de son projet de vie. Pour cela, les ergothérapeutes reçoivent le public sur le site et se rendent à domicile (usagers résidents dans le Bas-Rhin) et travaillent en étroite collaboration avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Conseil en aménagement et accessibilité du logement :

La « Cellule Technique Bâtiment » travaille en collaboration avec les ergothérapeutes et la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Elle a pour missions de concevoir, assister et conseiller dans les domaines de l'accessibilité des personnes en situation de handicap ou les professionnels du bâtiment.

Elle élabore des cahiers des charges permettant l'aménagement de logements, de locaux et de lieux publics. "